

DÉLIBÉRATION N°DL20250070 DU CONSEIL MUNICIPAL**SÉANCE DU MARDI 15 AVRIL 2025**

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 04/04/2025 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 29 présents, 10 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 23h40) ; M. Alexandre CIGNA ; M. François MORANGE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Francis NGOH NGANDO (à compter de 18h50) ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI (jusqu'à 23h28) ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGU (de 18h47 à 23h15) ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT (à compter de 19h46) ; M. Romain PIPIER (de 18h48 à 23h40) ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT (jusqu'à 00h30) ; M. Luc CHEVALLIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 00h22) ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Marc LAVAL ;

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à M. Bruno CHANGEAT (à compter de 23h40)
M. Yves ALAMERCERY a donné procuration à M. Daniel FAYOLLE
M. Francis NGOH NGANDO a donné procuration à Mme Aline MOUSEGHIAN (jusqu'à 18h50)
Mme Abila CIPRIANI a donné procuration à M. Régis CADEGROS (à compter de 23h28)
Mme Dudu TOPALOGU a donné procuration à M. Gilles GRECO (jusqu'à 18h47, et à compter de 23h15)
Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h46)
M. Romain PIPIER a donné procuration à Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER (jusqu'à 18h48 et à compter de 23h40)
Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY
Mme Juliette BOULLIAT a donné procuration à Mme Andonella FLECHET (à compter de 00h30)
M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à M. Jean-Luc DEGRAIX (à compter de 00h22)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

MANDAT D'ÉTUDES PRÉALABLES POUR LE SECTEUR DE LAVIEU À CAP MÉTROPOLE

M. Régis CADEGROS expose ce qui suit :

La commune de Saint-Chamond a engagé en 2018 des réflexions sur la requalification et la restructuration du secteur de Lavieu.

Ce projet d'aménagement constitue un enjeu fort en termes d'équipement public, d'habitat et d'aménagement d'espaces publics. Il vise également à organiser les flux et constituer une entrée privilégiée au centre-ville de Saint-Chamond.

Une étude d'aménagement réalisée sur ce secteur a conforté les enjeux : la modification du tracé du Boulevard Waldeck Rousseau pour le raccorder à la rue Alsace Lorraine, la création d'une esplanade permettant de créer du lien social et d'offrir un espace paysager qualitatif pour les habitants, le renforcement des mobilités douces notamment en connectant le centre-ville au quartier du paradis par l'impasse des entrepreneurs.

Après le dépôt d'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique et l'obtention de l'arrêté préfectoral en date 7 décembre 2022, déclarant l'utilité publique le projet de Lavieu, la commune finalise les acquisitions foncières au 1er trimestre 2025.

Compte tenu des délais, liés à la dureté foncière, la commune souhaite aujourd'hui réactualiser les scénarios du plan guide pour stabiliser la conception du projet urbain.

La commune souhaite être accompagnée par Cap Métropole sur le volet étude pré opérationnelle du secteur de Lavieu. Cette contractualisation prend la forme d'un mandat d'études préalables permettant d'assister la commune dans son étude de composition urbaine et le recrutement d'un maître d'œuvre.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A la **majorité** des suffrages exprimés par 33 voix pour,

6 contre

Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT

DÉCIDE :

- **de confier** à Cap Métropole l'accompagnement de la commune pour l'étude de composition urbaine du secteur de Lavieu,
- **d'approuver** le mandat d'études préalables,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant, à poursuivre les formalités nécessaires et à signer les actes à venir.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 16/04/2025



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne